

LA MAIRIE DE NEUVILLE EN FERRAIN RECHERCHE UN(E) AUXILIAIRE DE PUERICULTURE
EN STRUCTURE PETITE ENFANCE – CONTRAT A DUREE DETERMINEE – 1 MOIS

URGENT

POLE : ACTION SOCIALE – PETITE ENFANCE

MISSIONS/CONDITIONS D'EXERCICE

L'auxiliaire de puériculture prend en charge l'accueil des enfants et de leurs familles.

CONTEXTE DE LA SITUATION AU TRAVAIL

Missions :

- Créer et aménager un lieu de vie sécurisant, chaleureux et adapté aux besoins de l'enfant
- Organiser et participer aux activités d'éveil
- Verbaliser avec l'enfant afin de le rassurer
- Favoriser les relations et interactions entre enfants en préservant son individualité et sa personnalité
- Respecter et appliquer les règles d'hygiène et de confort à visée préventive et curative
- Participer aux projets de la crèche, aux réunions de service et du pôle petite enfance ainsi qu'à la mise en place de son projet pédagogique en organisant et animant des projets d'activités d'éveil en collaboration avec l'équipe
- Tenir à jour le cahier de transmissions à destination des familles, des collègues et de la responsable, signaler tout dysfonctionnement

Savoirs :

- Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture
- Observer accompagner le comportement/développement de l'enfant
- Proposer et animer des activités adaptées au développement de chaque enfant (notions de techniques d'animation)
- Accompagner les enfants dans les actes de la vie quotidienne
- Travailler en équipe
- Savoir accueillir et faire accueillir
- Maîtriser les soins d'hygiène et de confort – transmettre des informations par écrit ou à l'oral
- Mettre en œuvre les projets et règlement du multi accueil

Qualités attendues :

- Disponibilité et qualités d'écoute.
- Bon relationnel envers les enfants, les familles et l'équipe.
- Dynamisme, patience et bonne humeur
- Discrétion professionnelle
- Sens du service public
- Maîtrise et ouverture aux autres

Temps de travail :

Temps complet

Adresser lettre + CV détaillé par mél : contact@neuville-en-ferrain.fr.